Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 Septembre 2014

L'An Deux Mille quatorze, le dix septembre à 21h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire.

Présents : COULOMB Patricia, HONNONS Valérie, SISTAC Patricia, ARAUJO Eric, BONCOURRE Thierry, BONIFAS Philippe, DUPRAT Serge, MAZIERES Claude

Absents : FORMOSA Mathieu

Pouvoirs : Mme DARBAS Arlette a donné pouvoir à Mr MAZIERES Claude

Secrétaire : Mme HONNONS Valérie

1. **Délibération sur le courrier de Mr MAROCCO Nicolas**

   Mr le Maire donne lecture du courrier de Mr MAROCCO concernant la proposition de vente des parcelles C 80 et C81 au prix de 17 000 €. Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 25 avril 2014, l'assemblée avait fait une proposition d'achat au prix de 13 000 € (évaluation des domaines). En date du 18 juillet 2014, MR MAROCCO avait refusé cette offre. Le 28 août dernier, Mr MAROCCO Nicolas a fait une contre proposition écrite d'un montant de 17 000 €. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette nouvelle offre. Après discussion, le conseil décide de faire une ultime proposition fixe et définitive à Mr MAROCCO Nicolas au prix de 15 000 € pour l'acquisition des parcelles C 80 et C81.

2. **Délibération sur les nouveaux noms de rues : Impasse Bienvenue, Chemin du Bois Saint-Jean et Chemin de Labarthe**

   Monsieur le Maire rappelle au conseil l'attribution de deux nouveaux noms de rues : impasse Bienvenue et Chemin du Bois Saint-Jean. Les transports GUYOT situés entre la ferme Labarthe et le Cézet rencontrent des désagréments quant à leur adresse. Ils souhaiteraient qu'on leur attribue un nom de rue. Le chemin de Labarthe semble approprié. La numérotation se fera au mètre linéaire et le panneau du nom du chemin reste à la charge du demandeur étant donné que ce chemin est privé.
   Monsieur le maire rappelle qu'il est nécessaire de délibérer afin de pratiquer les démarches nécessaires auprès des différentes administrations (cadastre..)
   Approuvé à l'unanimité.

3. **Délibération sur le devis de bornage du chemin de Ferret et l'agrandissement derrière la mairie**

   Monsieur le Maire rappelle que conseil le litige avec la famille VIVIAN situé chemin de Ferret et le projet d'agrandissement derrière la mairie.

Monsieur le maire présente au conseil le devis de géomètre expert Cabinet Saint Aubin à Auterive d'un montant de 1458 € TTC pour les deux bornages.

Le conseil approuve ce devis.

4. **Délibération sur la convention des dépôts sauvages avec le SMIVOM de la Mouillonne**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention sur les dépôts sauvages avec le SMIVOM de la Mouillonne.

Approuvé à l'unanimité

5. **Délibération sur l'adhésion au service mutualisé mis en place par le Syndicat Mixte du Sud Toulousain**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr BONCOURRE, délégué du Comité de Pilotage du Pays du Sud Toulousain afin qu'il apporte des précisions quant à cette nouvelle organisation. Mr BONCOURRE informe de la suppression de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants. Cette fin de mise à disposition interviendra au 1er juillet 2015 pour les communes qui sont en PLU. D'ici cette date, la commune devra donc avoir trouvé une solution soit en interne soit en adhérant à un service public mutualisé. Le coût à l'acte traité par le service est estimé à 150 € environ sur les années 2016 et 2017 et à 123 € environ sur l'année 2018.
Après discussion, le conseil décide d'adhérer au service mutualisé proposé par le Syndicat Mixte du Pays.

6. **Délibération d'affirmation du soutien de la commune au Conseil Général de la Haute-Garonne et à son maintien dans l'organisation territoriale**

Monsieur le Maire informe le conseil du projet de suppression du Conseil Général et demande au conseil de prendre un temps de réflexion quant au refus de suppression du Conseil Général.
Après discussion, le conseil décide de soutenir le conseil général avec 8 voix POUR, 1 Voix CONTRE et 1 Abstention.

7. **Délibération sur le renouvellement de la taxe d'aménagement**

Monsieur le Maire informe que la taxe d'aménagement a été mise en place en remplacement de la Taxe Locale D'équipement (T.L.E) depuis novembre 2011 au taux de 5%. Il informe le conseil que cette taxe est reconduite tacitement s'il n'y a pas de modification de taux, d'exonérations…. . Le conseil maintien le taux de 5 % et ne souhaite pas changer les modalités.

8. Délibération sur les dégâts d'orage

Suite aux orages survenus durant cet été, afin de bénéficier d'aides, nous avons sollicité le SMIVOM de la Mouillone pour un déblocage d'une enveloppe dégâts d'orage. A ce jour, le dossier est en cours d'instructions par le conseil général. Nous avons commencé les travaux sur certains chemins et nous continuerons sur des chemins et routes programmées comme les fossés du chemin de Marsoula, la côte de martel. Ces travaux seront réalisés avant la saison hivernale.
La terre des curages des fossés sera déposée, après autorisation des agriculteurs, dans les champs limitrophes. Monsieur le Maire s'engage à rencontrer les riverains de la route de Marsoula afin d'agir au plus vite pour les désagréments qu'engendrent ces fossés effondrés. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle consécutive à la coulée de boue du 24 au 25 juin 2014 a été demandée auprès des services de l'état.

9. Informations du maire

- Durant les travaux de renforcement du réseau d'eau, la rue de la mairie a été mal réalisée. Ces travaux de réfection seront programmés au printemps 2015.
- Urgence de déboucher la buse côte de martel. Relance de l'entreprise
- Revoir devis acteclim pour travaux salle des fêtes
- Réunion avec les agriculteurs concernés pour les fossés de la Plaine d'en Bas le mardi 16 septembre
- La côte de la catin a été refaite au mois de juillet
- La cantine de Puydaniel a été remise aux normes en collaboration avec les employés municipaux de Lagrâce-Dieu .
- Les travaux de la maison des associations devraient voir le jour avant la fin de l'année
- Souhait de relancer le dossier de l'église
- Les travaux de la fontaine du virage en cours. La poutre a été mise.
- Réunion cantonale le 13 octobre : Monsieur le maire soutiendra le projet d'un chemin piétonnier allant du lotissement de la métairie d'en bas jusqu'au village.
- Penser à réfléchir aux cadeaux des ainés
- Accroissement du nombre d'enfants dans le RPI ; Ouverture probable d'une classe supplémentaire à l'école de Puydaniel
- Prévoir une réunion avec le CCAS afin de recenser les personnes nécessiteuses pour le bois

10. Questions Diverses

- Proposition de Mr DUPRAT Serge, l'achat d'un micro onde pour la salle des fêtes
- Proposition de Mr DUPRAT Serge de floquer le camion de la mairie pour noter l'adresse mail
- Mme COULOMB Stéphanie a été interpellée par des riverains de la route de Marsoula pour signaler des nids de poules.

- Proposition de Mr MAZIERES Claude de mettre en place une toile recouverte de gravier blanc sur les tombes qui sont très peu visitées. Ceci afin d'éviter aux employés l'entretien manuel.

Réunion levée à 22h